

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,
Le dix-sept novembre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 12 novembre 2021 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le
24 octobre 2021*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE,
Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Thérèse NOCLAIN, Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT,
Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN (pour la délibération 1), Jean-Adrien MALAIZE,
Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie
CARBON, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET,
Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL
AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Pascal NYS, ayant donné procuration à Francis VERCAMER

Jérôme MEERSEMAN ayant donné procuration à Saïd LAOUADI (pour les délibérations
2,3,4,5,6,7,8,9 et 10)

Ordre du jour :

Monsieur Francis VERCAMER, Maire :

1. Rapport d'Orientation Budgétaire 2022
2. Budget Principal - Décision modificative n°3
3. Budget annexe Zéphyr - décision modificative n°1

Monsieur Jean-François LECLERCQ, Adjoint aux affaires culturelles, à la vie associative et à l'animation :

4. Covid 19 - Neutralisation de critères de subventions aux associations

Monsieur Pascal NYS, Premier Adjoint aux ressources humaines, à la commande publique et aux affaires juridiques :

5. Délibération autorisant la Mairie de Hem à percevoir une aide de la part du fonds d'insertion des personnes handicapées de la Fonction Publique

Monsieur Philippe SIBILLE, Adjoint à la solidarité entre les générations, à l'habitat, au logement et à la politique de la ville :

6. Bail de locaux Centre Social des 3 Villes

Madame Fabienne LEPERS, Adjointe à l'Education et à la Jeunesse :

7. Plan mercredi projet éducatif territorial - Convention unique de renouvellement 2021

Monsieur Etienne DELEPAUT, Conseiller municipal délégué spécial au sport et aux équipements sportifs :

8. Convention fixant les conditions d'attribution du fond de concours de la MEL au fonctionnement du bassin du parc

Monsieur Jérôme MEERSEMAN, Conseiller délégué au commerce, à l'économie sociale et circulaire :

9. Annulation partielle des loyers correspondant au local d'activité situé Place de Verdun

Monsieur Saïd LAOUADI, Adjoint à la vie économique, au commerce, à l'emploi et à l'insertion :

10. Versement d'une participation complémentaire au GIP Agire au titre de l'animation de la démarche Territoire Zéro Chômeur de longue durée

TABLE DES MATIÈRES

Rapport d'Orientation Budgétaire 2022	5
Budget Principal - Décision modificative n°3	5
Budget annexe Zéphyr - décision modificative n°1.....	5
Covid 19 - Neutralisation de critères de subventions aux associations	5
Délibération autorisant la Mairie de Hem à percevoir une aide de la part du fonds d'insertion des personnes handicapées de la Fonction Publique	6
Bail de locaux Centre Social des 3 Villes	6
Plan mercredi projet éducatif territorial - Convention unique de renouvellement 2021.....	6
Convention fixant les conditions d'attribution du fond de concours de la MEL au fonctionnement du bassin du parc	6
Annulation partielle des loyers correspondant au local d'activité situé Place de Verdun.....	6
Versement d'une participation complémentaire au GIP Agire au titre de l'animation de la démarche Territoire Zéro Chômeur de longue durée	6
Rapport d'Orientation Budgétaire 2022	6

La séance est ouverte.

Mme Clémentine NOUQUERET procède à l'appel nominal.

M. Francis VERCAMER, Maire : Comme vous pouvez le voir, nous sommes accompagnés de Véronique Six en lieu et place de Jérôme Plaisier qui est malheureusement souffrant. Véronique a pris au pied levé la place de Jérôme Plaisier. On l'excuse par avance de petits problèmes techniques qu'il pourrait y avoir, d'autant que c'est un conseil un peu particulier puisqu'il est diffusé. Vous savez que le règlement intérieur prévoit deux conseils diffus, celui-ci et celui du compte administratif. Il faut effectivement s'assurer que l'ensemble des interventions soient diffusées sur internet, mais également le diaporama, puisque vous verrez qu'il y a un diaporama prévu. Avant d'attaquer l'ordre du jour, je vais quand même vous annoncer quelques informations.

D'abord vous dire que Mehdi Touama, électricien, est rentré au pôle Service Technique, le 16 novembre 2021. Tant mieux, parce qu'on avait un problème de technicien, et notamment d'électricien. Tant mieux qu'il nous rejoigne. On a malheureusement le départ de Yoann Auxerre, gestionnaire comptable, qui a demandé sa mutation vers la ville de Roubaix au 23 janvier prochain. Il est encore là et je peux vous dire qu'il est très utile. Malheureusement, il y a trouvé un poste peut-être plus intéressant là-bas, je ne sais pas. En tout cas, il nous quitte. J'ai malheureusement également un décès à vous annoncer : celui de Lucien Lecompte, le père d'Étienne Lecompte. Beaucoup connaissent. Il a été longtemps à l'accueil et au Pôle Arp. Il est maintenant au bassin de natation depuis un moment et son papa est décédé le 23 octobre dernier. C'est en votre nom à tous que nous lui présentons nos plus sincères condoléances. Quelques bonnes nouvelles. Le fils de Rodolphe, Rodolphe. Beaucoup le connaissent maintenant parce que ça fait un moment qu'il est parmi nous au service économique. C'est d'ailleurs lui qui porte le jeu Monopoly qui tourne dans les commerces pour mettre en œuvre les petites étiquettes à aller chercher pour remplir le panneau distribué cette semaine ou en cours de distribution auprès de nos habitants. Rodolphe et Mathilde ont eu Mael, le 27 septembre dernier. Toutes nos félicitations aux parents et vœux de rétablissement à la maman.

Quelques événements organisés bien sûr dans le respect des gestes barrières. Je vous apprends que malheureusement, la crise sanitaire reprend et le Covid est reparti de plus belle. Il est bien évident qu'il faut garder les gestes barrières et si possible les masques. Pour parler, ce n'est pas toujours facile, mais je souhaite que nous puissions le garder. Le jeudi 18 novembre, concert de Kery James, demain au Zéphyr, à 20 heures. Le 19 novembre, le concert des sœurs Berthollet au Zéphyr à 20 heures. Du 20 au 28, on a la Semaine de Réduction des Déchets avec différents ateliers organisés par la commune dès demain, je vous invite à participer à cela. C'est important de réduire nos déchets. Le programme est sur le site de la ville, si vous ne l'avez pas, n'hésitez pas. Pour ceux qui nous regardent éventuellement par le biais du net, allez-y, n'hésitez pas à réduire vos déchets. Du 20 novembre au 31 décembre, nous avons le grand jeu hémois chez les commerçants, dans le cadre du plan de relance de la commune qui s'appelle « Le grand jeu Monopoly », porté notamment par Clémentine Nouqueret. Il est enfin mis en œuvre. Les Hémois pourront gagner un jeu Monopoly. Il y en a quand même plus de 1 000 mis en jeu. Le dimanche 21 novembre, je rappelle qu'il y a deux choses importantes : la course nature Val de Marque qui part de Jules Ferry. Ce sont un certain nombre de courses qui partent le long de la Marque. C'est une très grande réussite il y a deux ans. L'année dernière, on n'avait pas pu le faire à cause du Covid. Je vous invite à y participer. C'est pour découvrir la Marque, les chemins qui ont été faits, le long de la Marque par la MEL, par différents partenaires. C'est une course mise en place par le comité départemental d'athlétisme. Il y a déjà près de 800 inscrits. On peut continuer, il y a encore de la place. Il y a plusieurs courses et si vous n'êtes pas un brillant coureur comme moi, vous pouvez faire moins que les 26 km. Vous pouvez faire de la marche, de la marche nordique, il y a plein de choses.

Le concert de la Sainte-Cécile en même temps à l'EOH l'Ensemble Orchestral de Hem, à 11 heures au Zéphyr. Je vous invite, si vous ne courez pas, à aller voir ce concert de Sainte-Cécile. C'est un concert un peu particulier puisque c'est le passage de témoin entre Patrick Salmon et Thomas Lehembre. C'est l'occasion de voir ce passage de témoin. Je sais qu'ils ont prévu quelques événements pour le passage de témoin. Le 24 novembre, la soirée Fonds d'aide aux jeunes à la salle des fêtes à 18 heures. La semaine du 25 novembre, on a la Semaine internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Vous savez que la ville de Hem se mobilise depuis longtemps avec ses partenaires. Ça fait plus de dix ans que nous faisons ça. On n'a pas attendu la mode nationale pour le faire. C'était Thérèse Noclain qui avait tiré la sonnette d'alarme à l'époque. Je me souviens qu'on en parlait. Autour de nous, les gens haussaient les

épaules et maintenant on court derrière Thérèse pour dire « on voudrait participer ». Je vous rappelle qu'il y a un marque-page avec le ruban blanc qui a été déposé sur les tables. Il est dans les casiers. Durant toute la semaine, la médiathèque va se mobiliser en sélection des ouvrages autour de ce combat et de l'égalité hommes-femmes. La ville, en partenariat avec les villes de Willems et de Saily, va proposer aux boulangeries de distribuer, via le sac à baguettes, un violentomètre. C'est un outil de sensibilisation créé en Ile-de-France qui permet de mesurer le degré de brutalité et de violence. Des interventions par le service Jeunesse et Horizon 9 seront assurés pour évoquer l'égalité hommes-femmes dans les collèges toute la semaine. Depuis 2013, la ville s'est engagée sur le sujet pour dire non aux violences. Il est important de maintenir la mobilisation et d'aider à libérer la parole. Si vous voulez plus d'informations, n'hésitez pas à demander à Thérèse. Elle est intarissable sur le sujet, mais pas maintenant parce qu'on a un conseil municipal. Le vendredi 26 novembre, c'est le concert des Trois Cafés Gourmands au Zéphyr, à 20 heures. Le 27 novembre, les portes ouvertes au public du local de eSport. Je vous invite à y participer. C'est en journée, à la rue de Beaumont. Il y a la présence des deux coachs que nous avons mis en place en partenariat avec Ordinat'Hem. Et nous avons déjà des équipes qui concourent. C'est l'occasion d'adhérer à ce club de eSport avec un certain nombre de jeux particuliers. Tous ceux qui nous écoutent peuvent y aller et découvrir ce eSport.

Le concert de Gauvin SERS, le soir à 20 heures. Le 27 et le 28 novembre, on a le week-end d'ouverture à la culture urbaine organisée dans le cadre du plan de relance de la ville. Divers ateliers qui ont lieu à la ferme Franchomme, avec Hem N'didance, une des écoles de danse de la ville qui est plutôt orientée vers la culture urbaine. Avec, au CIB également, street art et une restitution et des expositions à la ferme Franchomme, de 15 heures à 18 heures. Le dimanche 28, vous avez le rendez-vous du Téléthon avec l'union commerciale sur le marché. Je vous invite à y aller. C'est une cause nationale et internationale. Le 3 décembre, le lancement du Téléthon à 19 heures à la maison de la Marque. Non seulement il faut venir, aller voir les manifestations, mais il faut participer financièrement. Je rappelle que c'est l'objet. Il y a une vingtaine d'associations qui ont prévu des événements pour collecter des fonds. Il y a également le Hem Games'Thon, c'est un peu le eSport façon Téléthon qui aura lieu le samedi en journée à la salle des fêtes et le vendredi soir de 18 heures à 23 heures. Si vous avez des jeunes, des enfants ou si vous connaissez des jeunes, qu'ils n'hésitent pas à y aller. Ça permet de connaître le eSport, mais ça permet surtout de participer à cette grande cause nationale qu'est le Téléthon. Et puis le soir, si vous n'avez rien à faire le vendredi soir, il y a également Murray Head au Zéphyr à 20 heures. Le 4 décembre, vous avez le concert de D'Jal au Zéphyr à 20 heures et le samedi 11 décembre, l'inauguration de l'Académie de eSport à 14h30 également, après la journée portes ouvertes. Du 1er au 18 décembre, vous avez le festival de l'arbre à Hem. Il va commencer avec la plantation d'arbres et d'arbustes près du centre solidaire, le 1er décembre. Le 4 décembre, l'animation Autour du Croq'Hémois allée Gabert. A compter du 6 décembre, l'intervention de l'entreprise Be Forest dans les écoles de Hem pour sensibiliser les enfants aux bienfaits de la forêt, et expliquer pourquoi la ville plante des arbres. À compter du lundi suivant, les enfants seront invités à planter des arbres de la forêt urbaine. Et le samedi 18 décembre, la population est invitée à participer à la plantation citoyenne qui aura lieu de 9 heures à 12 heures dans le parc de la mairie pour donner naissance à notre première forêt Miyawaki, qui est au fond et dont vous avez sûrement vu les travaux depuis un certain temps. Je vous invite à participer. L'arbre est important, notamment dans cette période de lutte contre le réchauffement climatique. Et enfin, le prochain conseil municipal aura lieu le 16 décembre. C'était pour vos agendas. J'espère que vous avez tous noté.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°3

BUDGET ANNEXE ZEPHYR - DECISION MODIFICATIVE N°1

COVID 19 - NEUTRALISATION DE CRITERES DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

DELIBERATION AUTORISANT LA MAIRIE DE HEM A PERCEVOIR UNE AIDE DE LA PART DU FONDS D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA FONCTION PUBLIQUE

BAIL DE LOCAUX CENTRE SOCIAL DES 3 VILLES

PLAN MERCREDI PROJET EDUCATIF TERRITORIAL - CONVENTION UNIQUE DE RENOUVELLEMENT 2021

CONVENTION FIXANT LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU FOND DE CONCOURS DE LA MEL AU FONCTIONNEMENT DU BASSIN DU PARC

ANNULATION PARTIELLE DES LOYERS CORRESPONDANT AU LOCAL D'ACTIVITE SITUE PLACE DE VERDUN

VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION COMPLEMENTAIRE AU GIP AGIRE AU TITRE DE L'ANIMATION DE LA DEMARCHE TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE

J'ai été assez vite pour éviter de perdre trop de temps. On attaque maintenant l'ordre du jour du conseil municipal. Le conseil municipal avait dix délibérations. La conférence des présidents s'est réunie mardi soir. Elle n'a laissé en débat que le rapport d'orientation budgétaire 2022, toutes les autres délibérations ont été bloquées. Je vous rappelle lesquelles.

- N°1 : Rapport d'Orientation Budgétaire 2022
- N°2 : Budget Principal - Décision modificative n°3
- N°3 : Budget annexe Zéphyr - décision modificative n°1
- N°4 : Covid 19 - Neutralisation de critères de subventions aux associations
- N°5 : Délibération autorisant la Mairie de Hem à percevoir une aide de la part du fonds d'insertion des personnes handicapées de la Fonction Publique
- N°6 : Bail de locaux Centre Social des 3 Villes
- N°7 : Plan mercredi projet éducatif territorial - Convention unique de renouvellement 2021
- N°8 : Convention fixant les conditions d'attribution du fonds de concours de la MEL au fonctionnement du bassin du parc
- N°9 : Annulation partielle des loyers correspondant au local d'activité situé Place de Verdun
- N°10 : Versement d'une participation complémentaire au GIP Agire au titre de l'animation de la démarche Territoire Zéro Chômeur de longue durée

Sont prévues en bloquées, je répète la 2 la 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et la 10. Des remarques ? Des questions ? Passons au vote qui est pour ? Qui est contre ? Abstentions.

Les délibérations 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 sont bloquées à l'unanimité.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

Pour être sûr qu'on ne se trompe pas, on ne vous voudrait pas qu'il y ait des bévues sur les votes. On va attaquer maintenant le rapport d'orientation budgétaire. Il y a un diaporama que nous avons remis lors de la conférence des présidents de mardi et que je vais commenter. Il permet de nourrir le débat et de pouvoir ouvrir le débat de ceux qui souhaitent s'exprimer en vue du prochain budget. Chaque année, un débat d'orientation budgétaire précède le vote du budget primitif et de ses annexes. C'est l'occasion pour

notre conseil de débattre des projets à mener, des actions à mettre en place et de faire des choix politiques. Cette réflexion commune est bien évidemment réalisée dans un cadre juridique, administratif et financier défini. Les compétences de nos collectivités sont précisées par la loi et le règlement. Il n'est pas possible de s'y soustraire. Bien évidemment, la capacité financière, elle aussi, limite les ambitions. L'ensemble de cet environnement juridique nous oblige à des propositions non seulement réalisables techniquement, mais aussi finançables, acceptables par notre population, particulièrement en cette année où l'inflation reprend dans une période d'anxiété due à la reprise de la pandémie et d'incertitudes. Dans ce contexte de crise sanitaire exceptionnelle, nous estimons que les recettes budgétaires vont croître de 1 % environ, soit 225 000 euros, d'abord parce que nous ne prévoyons pas de hausses de taux de fiscalité locale. La ville a toujours souhaité maintenir la stabilité fiscale des ménages. Cette politique nous semble être encore davantage d'actualité. En effet, la situation économique est tendue, tant pour les familles dans une période de reprise de l'inflation, que pour les entreprises, dans cette période de tension sur les approvisionnements. Le maintien des taux participe à la préservation du pouvoir d'achat, à la compétitivité des entreprises, mais aussi à l'attractivité dont la ville a besoin.

Par ailleurs, l'équilibre financier est de plus en plus difficile à tenir. Les dotations en provenance de l'État ou de nos partenaires n'évoluent plus beaucoup. Les recettes contractuelles se tassent. La nouvelle politique enfance jeunesse de la CAF ou la fin du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) de la MEL pénalise nos recettes, faiblement compensées par une augmentation des recettes issues de notre offre de service locale. Les transferts de compétences, les négociations salariales nationales, la digitalisation des relations partenariales pèsent lourd dans l'augmentation de nos dépenses. A noter que nous maintiendrons notre autofinancement, autrement appelé épargne, à 2,6 millions d'euros afin de garantir notre capacité d'investissement nécessaire à l'entretien de notre patrimoine et à la réalisation de nos projets d'aménagement, sans gager notre avenir par un emprunt. Revenons sur les différents postes financiers de notre futur budget. Les taux resteront identiques à ceux de 2021, année de disparition des recettes de taxe d'habitation et remplacée par la part départementale de taxe foncière neutre pour le contribuable Hémois. Une évolution probable de 1 % de nos recettes de fonctionnement en 2022. Évolution faible depuis plusieurs années n'absorbant que partiellement les évolutions de dépenses structurelles, souvent d'ailleurs décidées par l'État. Le budget de la ville, c'est aussi un endettement nul obtenu à force d'efforts, de rationalisation de dépenses, de choix politiques parfois difficiles, de volonté de l'équipe municipale de ne pas faire peser sur les générations futures le poids d'une dette locale qui se surajoute au poids de la dette nationale. Cette politique de désendettement a permis pendant quinze ans d'économiser plus de 4 millions de frais financiers et d'intérêts qui ont pu donc être réinvestis dans nos actions en faveur de la population. L'autofinancement, appelé également épargne, s'est stabilisé à 2,6 millions d'euros. Il permet de s'assurer d'un socle de financement couvrant les plans pluriannuels d'entretien de notre patrimoine. Les dépenses de personnel restent contenues à 0,8 %. Cette faible hausse est le fruit d'un choix politique clair où l'offre de services à la population doit primer sur le confort de fonctionnement. Cet effort de productivité est à mettre au crédit de nos agents, souvent sur le terrain, au service de la population, à la manœuvre des animations locales et surtout à leur dévouement au service de la ville. La masse salariale reste compliquée à maintenir dans des évolutions intenable, car nombre de décisions nationales pèsent sur elle, soit par le transfert de compétences non financées, soit par la traduction budgétaire de négociations nationales, soit bien sûr par les évolutions de carrière.

Raisonnablement, nous pouvons envisager une répartition des dépenses de fonctionnement autour de trois grandes familles de dépenses. 51,7 % pour la masse salariale, 32,2 % pour les dépenses de service et 16,1 % pour les autres dépenses. Ces autres dépenses étant elles-mêmes réparties à hauteur de 12 % en autofinancement et 4,65 % de subventions aux associations. En matière d'investissement, la part principale revient aux dépenses d'entretien et de maintenance pour 58,25 % et aux nouveaux projets pour 34,85 %. Les crédits nécessaires à notre politique de soutien aux associations vont prendre en compte le changement politique de la CAF, la Caisse d'Allocations Familiales du Nord, dont la convention territoriale globale prévoit le financement direct des centres sociaux dans le transfert de son financement de la ville vers ces associations. Cette neutralisation va impacter d'environ 80 000 euros l'enveloppe destinée aux subventions. Cette neutralisation aura également pour effet un financement supplémentaire des centres sociaux à hauteur de 75 000 euros par la CAF, comme nous l'avons indiqué lors du dernier conseil municipal. Par ailleurs, nous proposons de neutraliser les critères de subvention faisant référence au nombre d'adhérents et aux compétitions et leurs déplacements de l'année

précédente. En effet, la crise sanitaire a fortement perturbé le fonctionnement associatif. Il serait injuste de prendre en compte ces années de crise comme base de calcul. Nous poursuivrons naturellement le soutien aux associations, tant par l'aide financière que technique, surtout pour les accompagner dans la relance de leurs activités de prévention et d'insertion par le sport et la culture auprès des jeunes. Par ailleurs, les confinements ayant fortement perturbé le vivre ensemble nous pousseront à intensifier les actions de lien social dans les quartiers. Quelles sont les grandes priorités pour l'année prochaine ? Les trois premiers principes plébiscités par nos habitants seront bien sûr prioritaires :

- La cohésion sociale,
- La tranquillité urbaine,
- L'environnement et le développement durable.

Ces priorités mettront en place le bonus du territoire pour nos centres sociaux qui accroissent l'effort de service auprès de nos populations. On en parlait à l'instant avec la CTG. Il y a aussi :

- Le développement des actions envers nos seniors et la lutte contre l'isolement.
- L'offre de nouvelles places de garde en multi-accueil pour la petite enfance. Deux postes seront créés à l'occasion de l'agrandissement de la petite enfance.
- La poursuite de travaux de la préparation de l'opération Territoire Zéro Chômeur de longue durée pour être retenue comme ville expérimentale.
- La présence de la police municipale 7 jours sur 7 va peser intégralement toute cette année 2022.
- La création d'une deuxième brigade cynophile.
- La poursuite de la sensibilisation des habitants au zéro déchet.
- La mise en œuvre du Plan Vélo votée en octobre dernier.
- Le développement de la nature en ville et le développement des jardins partagés.
- Les actions propreté.
- La lutte contre les nuisibles et la sensibilisation des habitants.

Ce sont bien sûr des actions qui sont déjà menées, qui sont redéployées ou renouvelées dans nos quartiers. Ces priorités n'obèrent pas les actions continues envers l'éducation et la jeunesse. Certaines actions ont pris racine lors du vote du plan de relance envers la modernisation du service public et la promotion du sport et de la culture. L'année 2022 verra une augmentation du nombre de semaines de stages cet été. Celui promotionnant l'appropriation de la langue anglaise sera confortée. En outre, cette année sera celle du lancement de notre activité eSports, j'en parlais à l'instant dans nos annonces. Par ailleurs, nous poursuivrons la médiation urbaine et les actions avec les coachs sportifs, les animations également, dont le Sea, Hem and Sun et les animations découvertes 2021 seront reconduites. En matière de services publics, l'application de la loi sur les 1607 heures se traduit par une extension des heures d'ouverture au public. L'offre dématérialisée poursuit également son développement en l'adaptant notamment aux personnes malvoyantes. Cette année 2022 étant une année électorale, elle devra prévoir les crédits nécessaires à l'organisation des scrutins. En matière de sport et culture, l'école municipale de musique accroît son offre de services par de nouvelles places de formation, le développement de l'éveil musical et la création d'un jazz band.

2022 sera une année festive avec plusieurs anniversaires :

- 50ème anniversaire du jumelage avec Mossley,
- 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie,
- Partenariat de Lille 3000 qui reprend avec les acteurs de la culture urbaine.

La maison d'histoire locale ouvrira ses portes et permettra à chaque hémiois de découvrir ou redécouvrir nos racines. L'école de foot poursuivra son développement en lien avec l'Olympique Hémiois, les rendez-vous traditionnels de la marche, la course à pied ou la balade dans la nature sont de retour, en espérant que le Covid le permette, comme le Tour de France qui traversera notre ville le 6 juillet prochain.

En matière d'investissement, nous poursuivrons les programmes prévus et votés dans les plans pluriannuels d'investissements. La priorité reste évidemment à l'entretien et la maintenance de notre patrimoine. Pour autant, ces programmes seront assortis de projets nouveaux prévus dans notre guide des orientations des projets hémois votés en début de mandat. Cette année, il nous faudra financer :

- La fin du projet de l'annexe du centre social Saint-Exupéry, appelé aussi projet Bournazel,
- L'extension de la maison de la petite enfance qui permettra l'ouverture de nouvelles places multi-accueils et de crèche comme j'ai annoncé tout à l'heure,
- La poursuite de la vidéoprotection plébiscitée à chaque réunion publique,
- L'implantation de radars pédagogiques pour réduire la vitesse dans nos rues,
- La fin du déploiement des détecteurs de CO2, notamment par les modèles réalisés en partenariat avec Ordinat'Hem,
- La fin des travaux de l'école Jules-Ferry, avec une ouverture prévue en septembre prochain si les matières premières ne font pas défaut ou si le Covid ne nous empêche pas de travailler, ou la neige parce qu'on a beaucoup d'intempéries,
- La poursuite de la débétonisation des cours d'école avec la mixité également réalisée sur celle-ci,
- La suite des travaux de la rénovation de transition énergétique de l'école La Fontaine.
- La première phase de rénovation de l'école de Lattre de Tassigny et la réfection totale de la toiture.

En matière de culture et sport, la priorité sera donnée à la toiture du bassin de natation, et à la rénovation de la salle Dunant et au démarrage du retournement de l'entrée du Centre International de Beaumont sur le parvis. A ces travaux de rénovation ou de fin de chantier vont s'ajouter :

- Les travaux de construction du dojo,
- Les études d'aménagement du cœur de ville avec la salle Leplat et le Zéphyr,
- L'aménagement des anciens ateliers et l'intégration souhaitée des moyens de transports lourds. Les études qui vont démarrer, pas les travaux, je vous rassure, seront également lancées.
- Les études du nouveau centre social Saint-Exupéry à la Lionderie, de l'actuelle école Jules-Ferry, qui doit être transformée, et du cœur de quartier Schweitzer, qui est actuellement également en étude.
- Les travaux de la rue de l'abbé Lemire étant prévus par la MEL, la ville aura à s'acquitter du mobilier urbain et de l'éclairage public.

En matière d'environnement, une nouvelle forêt urbaine sera créée à l'arrière du dojo et les travaux du chemin du Trie vont démarrer. Le Plan Vélo va être mis en application, on l'a voté, en matière de mobilité. En matière de mobilier urbain, c'est un investissement. Nous poursuivrons l'implantation des panneaux photovoltaïques sur nos équipements publics. J'en parlais tout à l'heure notamment sur le bassin de natation et le renouvellement de l'éclairage public prévu depuis quelque temps va enfin démarrer. Monsieur Pastour, bien évidemment, les aides aux particuliers sont toujours d'actualité. Des opérations de communication et de sensibilisation seront développées. Les panneaux d'information seront remplacés et même portés au nombre de six pour permettre une meilleure information du public en la matière. Enfin, nous serons sur la troisième saison du budget participatif. Dans un autre registre, afin d'aider nos personnels dans leur activité, une grande partie du matériel de stockage, de manutention, d'entretien ou de déplacement sera rénové à l'occasion de la nouvelle organisation des services techniques, et notamment du nouveau chef d'atelier qui vient de rentrer. C'est au travers des différentes propositions que je viens de vous faire que nous devons augmenter pour cette année quelques lignes du PPI afin de satisfaire ces propositions pour passer à un montant de 2 358 000 au lieu de 1 655 000 prévu par la délibération précédente.

En conclusion, je propose que notre prochain budget s'inscrive dans la continuité de celui de 2021, qu'il poursuive les actions, projets ou chantiers engagés afin de poursuivre à la fois l'animation, la solidarité, l'amélioration du cadre de vie, la transition énergétique, tout en s'assurant d'une logique de gestion attentive de nos finances locales, en évitant des dérives qui risqueraient de faire replonger la ville dans la spirale de l'endettement et de la fiscalité. Notre volonté est de maintenir une gestion rigoureuse en

faisant les choix les plus adaptés à nos ambitions et plus adaptées aux attentes des habitants et la situation financière de la ville. Je vous remercie, je vous donne la parole si vous souhaitez la prendre, Mme Chouia.

Mme Karima CHOUIA : Chers collègues, ce rapport nous donne le cap des politiques publiques qui seront portées pour Hem, l'année prochaine. On a besoin d'orientations, mais d'orientations qui prennent soin du climat, de notre ville et de ses habitants. Ce qui est important aussi à l'occasion de ce rapport, c'est de clarifier nos accords et nos désaccords. C'est ce qu'on va partager ce soir, et on ne va pas vous décevoir. On a des accords sur des diagnostics, sur des actions à mettre en place, mais on a aussi des désaccords qui parfois sont profonds, politiques et comptez sur moi pour toujours les exprimer distinctement et sainement autour de cette table ou ailleurs. Le budget qui va découler de ce rapport témoignera d'une bonne santé financière. Ça ira globalement dans le bon sens. La situation de la ville n'est pas mauvaise au sens comptable. Je pense que d'autres villes de notre strate doivent même nous envier. Cependant, le concept de bonne gestion est parfois relatif. La ville va sortir de la liste des 250 villes les plus pauvres. Cela aura forcément des conséquences. On peut avoir deux lectures sur ce sujet. La première, c'est que le travail mené par la majorité a permis une amélioration des conditions de vie des habitants et c'est ce qui fait que ça sort. C'est positif, flatteur, mais ce n'est pas forcément la totalité de la lecture qu'il faut en avoir. Puisque l'autre lecture, c'est aussi que les écarts se creusent entre les personnes les plus favorisées de notre ville et les quartiers dits prioritaires. On l'a vu aussi dans le rapport de l'Aduhme qu'on a passé au précédent conseil, avec un taux de pauvreté dans les quartiers prioritaires de la ville. Beaucoup trop important, à mon sens, où un ménage sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté.

La stratégie financière de la ville et ce que vous portez aujourd'hui va dans la continuité des mandats précédents. C'est une bonne chose, mais ce n'est pas suffisant, parce que la bonne santé de la collectivité ne bénéficie pas forcément à tout le monde et que ça n'ira pas en s'arrangeant car les inégalités sont creusées. On vit aussi la fin d'une époque parce qu'il y a urgence climatique. Dans les investissements à venir, vous en avez expliqué quelques-uns, il faut être attentifs, objectifs et en phase avec les urgences actuelles. On ne peut plus ignorer l'évidence. On ne peut pas noyer les bonnes intentions politiques, aussi louables soient-elles, en saupoudrage et en réelle efficacité concernant l'urgence climatique. Nombreux sont les projets que je peux saluer ce soir et que je soutiens. On peut parler des forêts urbaines, de la débétonisation des cours de récréation, leur mixité, les îlots de fraîcheur, ce qui se passe à l'atelier partagé, le Plan Vélo, l'implantation de panneaux photovoltaïques, l'aide au développement durable, tout ce qui concerne les actions engagées en faveur de la réhabilitation du centre-ville, des quartiers est nécessaire et je le soutiens. Cependant, j'attire votre attention, et je pense l'avoir déjà fait, sur les conclusions des scientifiques du GIEC dans le rapport d'août 2021. Le climat se dérègle plus rapidement que prévu et le seuil critique des plus 1,5 degré devrait être franchi d'ici une décennie. Ce constat scientifique incite à des actions immédiates visant à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et à nous adapter aux conséquences de la crise climatique. Tous les voyants sont au rouge et le spectacle est édifiant. Je pense qu'on l'a tous vu cet été. Des incendies meurtriers ont fait des ravages en Sibérie, en Turquie, en Grèce. Les fortes chaleurs au Groenland provoquent une fonte massive des glaciers. Des pluies diluviennes se sont abattues sur la Chine et il n'y a pas forcément besoin d'aller plus loin qu'en Belgique. Nos voisins, où Verviers a été le spectacle d'inondations particulièrement violentes, tout comme l'Allemagne. Les raisons des dérèglements climatiques sont multifactorielles et elles ne dépendent pas que de la ville. Mais nous avons tous une part, aussi petite soit-elle, à prendre pour changer de braquet.

Une des raisons est l'impact des transports. C'est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, qui représente 31 % des émissions françaises. Décarboner le transport passe d'abord par changer la manière de se déplacer. Il y a une part écrasante de la voiture particulière, qui représente 80 % des kilomètres parcourus par tout un chacun. On pourrait rééquilibrer cette part. Cela nécessite des investissements lourds, des projets à porter. Vous l'avez évoqué aussi, des études vont être faites pour les transports. Nous devons continuer à porter cette voix vers plus de mobilité active douce et réduire la part des voitures particulières. Sur ces investissements lourds et tous les projets à venir sur la ville et en respect de notre climat, je vous propose de mettre en place une règle d'or climatique. Un euro public utile est un euro consacré à la transition du territoire. Il est tout à fait possible d'adosser chaque euro dépensé par la ville à des exigences sociales et environnementales. On peut mesurer ou préférer mesurer l'impact climatique et écologique des activités, choisir des prestataires ou orienter nos cahiers des

charges pour que ça puisse l'être. Veiller aux bonnes conditions de travail, à l'égalité des femmes et des hommes ou aux pratiques fiscales. Si je comprends le sens de la maîtrise des dépenses de fonctionnement, elle ne doit pas avoir pour conséquence la déshumanisation des relations avec les habitants, alors que la qualité du service rendu à la population nécessite des moyens. Pour mener des politiques ambitieuses, il faut renforcer l'administration et ne jamais l'affaiblir. La répartition des dépenses de fonctionnement montre votre souhait en faveur des familles et de la jeunesse. Je ne peux qu'adhérer et je serai à vos côtés pour porter ces projets. Je suis particulièrement attachée à la cohésion sociale et à la solidarité entre les territoires et les générations, tout comme à l'épanouissement de tous dans notre ville. Vos prévisions d'investissement pour les écoles sont à saluer. Nos petits Hémois méritent d'étudier dans des locaux adaptés, non énergivores et permettant leur épanouissement. La culture et le sport sont importants à un moment où cette crise est venue bouleverser les pratiques, ils sont vecteurs de bien vivre ensemble. La période nous montre que nous en avons besoin. Mieux vivre ensemble, c'est aller vers plus d'égalité des quartiers et par la solidarité. Je souhaite que Hem soit une ville toujours aussi accueillante pour tous les âges.

Nous avons des points de désaccord parfois profonds. La vidéosurveillance est un grand sujet de débat entre nous maintes fois dit. Je préférerais toujours rapprocher les citoyens et la police en privilégiant l'humain sur la technique, la prévention sur la répression et la médiation sur le conflit. Vu le coût de la vidéosurveillance, je pense que nous pouvons faire autrement. Pour nos concitoyens durablement et longuement touchés par le chômage, je soutiens les efforts de la ville et j'aspire aussi à ce que nous puissions être retenus comme Territoire Zéro Chômeur de longue durée. En effet, l'indice du taux de chômage des quartiers prioritaires de la ville est toujours plus fort et l'écart se creuse encore. Cette opportunité peut aussi servir à la mise en œuvre de projets locaux en lien avec la transition de notre ville. On l'a évoqué récemment en commission avec plusieurs collègues autour de la table, avec l'imagination de transport intramuros qui pourraient être portés par des Hémois avec des Rosaliens. On a évoqué les Rosalies. On a évoqué le vélo cargo pour des livraisons intramuros. C'est une occasion de combiner les deux. La transition du territoire, c'est permettre à des personnes de se sortir de leur situation. Un mot rapide sur le budget participatif. Même si on peut penser qu'il démarre timidement, le changement de paradigme s'amorce et les citoyens envisagent des projets qu'ils ne faisaient pas avant. Peut-être que c'est petit, mais c'est porteur. On voit aussi que les acteurs associatifs se saisissent de ce budget participatif, proposent des choses et mobilisent aussi autour d'eux. Ça évolue et c'est une bonne chose. Les orientations politiques que vous avez présentées sont celles de votre majorité. Si je défends des objectifs, je combats d'autres priorités. J'ai moi-même d'autres priorités d'action qui sont plus en lien avec l'urgence climatique. Je porterai toujours une vision constructive, claire et mordante à chaque fois que cela me semblera nécessaire de ces objectifs à défendre, à partager et de projets à mettre en œuvre pour les Hémois. Parce que c'est le sens de l'engagement pour ma ville. Partager ma vision et contribuer à bâtir une politique globale.

M. Francis VERCAMER, Maire : Qui veut prendre la parole ? Monsieur Dupont.

M. Jacques DUPONT : Cette délibération appelle quelques remarques également de la part du groupe Hem Demain que je représente. Quand vous citez en introduction les généralités de notre bon vieux GOPH. Moderniser Hem, préserver la transition écologique, cultiver l'esprit de solidarité, tout le monde ne peut qu'être d'accord. Par contre quand un peu plus loin, vous indiquez qu'en fait vos choix sont résolument tournés vers l'investissement et en même temps, vers un soutien aux plus fragiles, permettez-moi de vous dire, monsieur le maire, que ce « en même temps » n'est pas donné à tout le monde. Quelques exemples ? Sur le plan social, la crise a été difficile pour tous, et particulièrement pour les ménages les plus modestes. Le CCAS a enregistré une augmentation des demandes d'aide et 2022 risque d'être encore très difficile pour certains. Nous partageons les inquiétudes exprimées par messieurs MAHTOUR et SIBILLE en commission sociale concernant les difficultés supplémentaires de certaines familles face à l'augmentation du coût des énergies. Comme l'a précisé Philippe SIBILLE, nous savons que la ville ne peut évidemment pas tout prendre en charge. Pour autant, nous avons les moyens, face à cette difficulté, de renforcer notre contribution au CCAS et aux associations qui œuvrent dans le secteur social pour prévenir ces situations d'urgence. Il serait opportun d'abonder le chèque énergie ou la prime d'inflation pour les ménages les plus en difficulté. C'est d'ailleurs dans ce but et afin d'accélérer le rééquilibrage territorial, qu'Adrien Taquet, le secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des familles, a majoré encore le bonus territoire que vous citez dans votre budget. C'est une aide supplémentaire pour les parents qui ont besoin de faire garder leurs enfants, pour avancer et s'intégrer dans le dispositif de

recherche de travail. C'est un accueil plus qualitatif pour les enfants qui souffrent dès la naissance d'une inégalité des chances. C'est une bonne mesure qui pourrait répondre aux préoccupations de Philippe Sibille. Nous aussi participons à cet effort d'accélération impulsé par la CAF et le secrétaire et le secrétariat d'Etat en renforçant notre contribution. Les Hémois sont solidaires. Ils l'ont prouvé par leurs actions spontanées depuis deux ans. Ils s'organisent déjà pour le Téléthon et pour Noël. Ils approuveraient cette aide exceptionnelle aux plus en difficulté.

Par ailleurs, la ville pourrait participer également à son niveau à la lutte contre les inégalités de destin en réévaluant sa participation financière dans les écoles pour offrir des sorties éducatives et culturelles chaque année à tous les enfants. Enfin, le plan Mercredi est une bonne mesure, même s'il ne touche finalement pas assez d'enfants. Concernant la transition énergétique, je rejoins pas mal de points qu'a pu dire Karima Chouia. Malgré quelques bonnes choses, le compte pour nous n'y est pas non plus. L'organisation d'animations ne fait pas une politique. Il faut mettre davantage de moyens pour que les Hémois puissent mieux s'informer, agir et s'engager. On parle ici de budget et pourtant, l'expression financière bilan carbone ne semble pas faire partie de votre vocabulaire. Il n'a pas été prononcé une seule fois pendant la préparation de ce budget. Vous n'avez pas évalué ce document à l'aune des impacts environnementaux qu'il induit. En deux mots, vos mesures liées à la transition climatique et à la qualité de l'air ne sont pas en lien avec les engagements du Plan Climat Air Energie Territorial que vous avez vous-même voté en février à la MEL. Le PCAET décline ces engagements à notre échelle communale, mais ils ne sont pas pris en compte ici, en particulier ceux sur l'impact climatique de la mobilité et des transports. On n'entend pas parler de ZFE, de bornes, de places de parking, et les places de parking et de la voiture en centre-ville en général. On remarquera au passage qu'avec ce pacte, le « c'est pas nous, c'est la MEL » qu'on entend ici depuis des années, comme cette semaine à propos des bornes électriques, n'est plus très crédible. En fait, un rapide examen de ce budget au regard des objectifs de développement durable, indique que d'ici la fin de 2022, on sera moins disant par rapport à la loi LOM. Ceux qui se sont risqués à suivre les indications et à rouler à contre sens à vélo ou à trottinette dans la rue Jean-Jaurès le comprennent. Moins disant par rapport à la loi Climat et Résilience à cause de vos choix d'urbanisation obsolètes. Sans parler du bilan carbone désastreux de l'expérimentation de l'avenue du Général de Gaulle, moins disant par rapport aux lois EGalim 1 et 2 et la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, notamment dans nos cantines ou en ayant refusé les bornes d'apport destinés au ramassage du verre. En clair, à ce rythme, la ville sera assez rapidement dans l'illégalité climatique et je ne serais pas surpris que ce problème juridique soit porté un jour ou l'autre devant les tribunaux par des associations que cette situation préoccupe.

Concernant les investissements, pas de surprise, ce projet de budget confirme des choix que nous n'approuvons pas, en particulier la maison de l'histoire locale et les espaces annexes pour le Zéphyr qui ne profiteront que très peu aux Hémois dont le rayonnement de la ville n'est pas la première préoccupation. Le tout pour un total de 1 500 000 euros. Nous serons très attentifs, comme le sont déjà les riverains très inquiets au projet de réaménagement de la place de la République, la place de la voiture dans la requalification du cœur de ville, les cellules commerciales vides, la salle des fêtes, la préservation du presbytère. Sur ce dernier point, nous pensons que votre devoir est de préserver notre patrimoine historique, pas d'attendre qu'il s'écroule. Et nous sommes toujours dans l'attente des études sur les diagnostics techniques du bâtiment qui permettraient d'envisager ou non sa réhabilitation. Nous réclamons comme d'habitude davantage de concertation et de transparence sur le projet et études en cours, en particulier pour les investissements qui ne figuraient pas sur votre programme. A ce jour, par exemple, nos démarches pour participer aux études concernant l'école Jules-Ferry ou la réfection des équipements des écoles n'ont pas été considérées. Plus de transparence également dans la réalisation des investissements. Je pourrais citer par exemple le budget Braquaval, le coût de l'aménagement de la mairie ou le financement de la maison de l'histoire hémoise. Enfin, vous le savez déjà, mais l'accroissement du dispositif de vidéoprotection ne nous semble pas prioritaire en l'absence de preuve de son efficacité. Nous notons l'effort d'investissement sur la rénovation de l'école de Lattre et même si nous avons d'autres ambitions sur ce bâtiment, nous nous en réjouissons. Au passage, je suis surpris que le renouvellement et l'extension du réseau de panneaux lumineux n'attirent aucune objection de la part des conseillers majoritaires qui se disent sensibles à l'écologie et que notre adjoint à la culture ne milite pas au milieu de ces investissements soi-disant culturel pour une grande médiathèque municipale. Enfin, concernant les éléments de contexte et d'orientation, je me contenterai de vous dire que ce que vous appelez dans le document durable qui nous avait été remis, une reprise certes fragile qui semble

se dessiner est en réalité pour les spécialistes une relance keynésienne qui réussit avec 6 % de croissance et 7 % de chômage. On peut dès lors estimer que votre prudence budgétaire est exagérée.

Nous pensons que dans ce contexte économique et social, la ville doit contribuer à l'effort de relance national. Pascal Nys a dit lorsqu'il a présidé son dernier conseil municipal qu'il avait été maire d'une ville pauvre aux finances florissantes. Il avait raison. C'est peut-être encore plus vrai après les deux années passées. La ville dispose de gros moyens financiers et nous en réjouissons évidemment, mais elle préfère économiser pour privilégier le maintien de sa capacité d'autofinancement et n'investir que sur fonds propres et sans avoir recours à l'emprunt. Nous pensons qu'il n'est pas honteux de passer par le crédit pour financer des investissements de long terme comme une école neuve qui sera utilisée pendant 50 ans. D'autant que le taux de crédit reste très bas. Nous pensons que faire peser sur un seul mandat ou sur un ou deux exercices d'un mandat, le financement de ce type d'équipement n'est pas une gestion logique quand, en même temps, nous entendons des membres éminents de la commission sociale s'inquiéter.

Quelques remarques pour finir. L'absence d'effet de la suppression de la taxe d'habitation que vous signalez. Je me souviens que vous en doutiez fortement, le maintien des dotations comme il vous l'a été promis. Je vous revois encore tous en 2019, prendre un air grave pour expliquer à nos associations que les subventions n'augmenteraient pas parce que les dotations de l'État étaient en baisse. Enfin, le maintien de notre taux à un niveau très élevé. La baisse d'impôts pour les ménages depuis 2017, c'est 26 milliards et vous n'y avez pas contribué. En conclusion, parce que nous estimons que ce projet de budget a été élaboré sans suffisamment de concertation et de transparence, parce que nous pensons que vous faites trop de choix qui vont à l'encontre de la qualité de vie des Hémois, de la transition écologique et de l'esprit de solidarité dont nous avons besoin, Hem Demain votera contre cette délibération.

M. Francis VERCAMER, Maire : Qui veut prendre la parole encore ? Monsieur Meerseman qui nous a rejoints.

M. Jérôme MEERSEMAN : J'ai entendu l'ensemble de vos remarques, quelquefois positives, quelquefois négatives, dans divers domaines. Ce que j'aimerais mettre en avant, c'est que la difficulté d'un tel exercice qu'est le rapport d'orientation budgétaire, c'est de pouvoir travailler sans œillères, en ayant une vision la plus large possible pour faire en sorte que nous puissions proposer un ROB, un Rapport d'Orientation Budgétaire, qui soit équilibré et à mon sens, il est équilibré. On y intègre des données économiques, des données culturelles, on y intègre l'éducation, les sports, l'environnement. Pour moi, c'est un bel exercice et je suis vraiment convaincu de son équilibre dans sa globalité. On pourrait toujours faire plus par rapport au bilan carbone, puisqu'on nous dit que nous ne l'avons pas cité. On essaye justement de travailler sur les effets de levier sur lesquels on a vraiment un impact et d'essayer d'avoir des effets de levier sur l'ensemble des points importants pour nous. Je dirais que ce projet de rapport d'orientation budgétaire est équilibré. Nous avons essayé de penser un ensemble de choses. Je ne pense pas qu'on ait volontairement laissé de sujet de côté. C'est simplement ce que je voulais dire. Pour moi, c'est un beau projet, vraiment équilibré.

M. Francis VERCAMER, Maire : Qui veut prendre la parole ? Anne DASSONVILLE et après Thibaut THIEFFRY.

Mme Anne DASSONVILLE : Merci Jérôme de cette intervention parce que j'ai eu le sentiment, en vous écoutant, qu'on n'avait pas forcément lu le même ROB qui, pour moi aussi, est équilibré. J'avoue que quand je suis fatiguée, j'aimerais bien être sans mon budget personnel pour partir en vacances et aller me reposer. Mais j'aurais faim pendant ce temps-là et c'est pour ça que dans ce ROB, c'est exactement la même chose. Le budget municipal est rétabli sur tous les toutes les délégations et tous les pôles. On ne peut pas uniquement s'occuper de l'urgence climatique parce que ça dérèglerait toute la vie urbaine, toute la vie de nos habitants. Et quand je dis qu'on n'a pas lu le même ROB, c'est que j'ai l'impression que vous avez fait l'impasse sur la vingtaine de mesures concrètes en faveur de l'environnement qui sont complètement, contrairement à ce que vous dites, en faveur du Plan Climat Air Energie Territorial et s'inscrivent dans la droite ligne de ce que la MEL nous demande pour améliorer la qualité de l'air, les puits de carbone et les déplacements en mobilité douce. Tout ça : les bornes électriques ; le plan vélo ; les forêts urbaines ; le bilan carbone ; les réfections des écoles avec leur isolation ; la toiture. Il y en a quand même pour un demi-million à l'école de Lattre. Vous trouvez que ce n'est rien pour le PCAET ? Ça s'inscrit exactement dans tout ce qu'on doit faire et cette vingtaine de mesures concrètes en faveur de

l'environnement qui se chiffrent à presque 1 million d'euros, d'après ce que j'ai calculé en PPI et Hors PPI. Ce n'est pas du tout négligeable et je regrette que vous ne l'ayez pas souligné.

M. Thibaut THIEFFRY : Très court sur la vidéoprotection parce que je sais que je ne convaincras pas au moins un tiers de l'opposition. Si ce n'est plus, peut-être. Sans vouloir te convaincre, Karima, mais peut-être pour essayer de légèrement faire influencer ta position. Sache que notre politique sur la vidéoprotection n'est pas seulement sur un volet répressif. Je vais juste prendre un exemple sur le dernier trimestre. Sur notre action de vidéo verbalisation, il y a eu une quinzaine de procès-verbaux adressés sur le sujet de stationnement gênant suite à des remontées faites par des familles aux abords des écoles ou par des personnes à mobilité réduite. Donc, c'est une utilité de la vidéo sur laquelle on pourrait peut-être se rapprocher un petit peu. Après sur la priorité, sur la remarque de Hem Demain, je comprends que vous ne jugez pas que ce soit une priorité. Pour nous, c'en est une. Sur les résultats, je vais vous redire ce que je redis à chaque fois parce qu'il y a des résultats. On pourrait en discuter, ce serait peut-être l'objet d'une commission. On avait évoqué l'idée, mais c'était tombé au moment du deuxième confinement, où on pourrait aller un petit peu plus en détail sur le plan vidéoprotection. Je ne parle même pas du fait que les vidéos sont exploitées par la PM. Il ne se passe pas d'un mois sans qu'il y ait des demandes de réquisition de la part de la police nationale et de la gendarmerie nationale. Et même plus que ça. On a bien fait d'étendre et de déployer cette année parce que si on prend encore une fois ce trimestre-là, il y a une grande part, 20 % des demandes de réquisition qui sont faites par rapport à des caméras qui faisaient partie du dernier plan de déploiement de 2021. Donc ça veut dire qu'on a bien fait d'en mettre et qu'on les a mises plutôt au bon endroit.

M. Jean Adrien MALAIZE : Je rebondis justement par rapport à ce que Thibaut disait. La vidéoprotection, j'ai bien compris. On a mis en place avec Thibaut tout récemment, en lien avec le commissariat de Roubaix, un projet de participation citoyenne où, justement, on s'appuie sur le réseau des voisins vigilants et des copropriétés pour travailler en lien avec le commissariat de Roubaix pour pouvoir avancer un peu. C'est un peu un « voisin vigilant++ » que le commissaire de Roubaix nous a proposé de mettre en place. Ensuite, je voulais revenir aussi sur les concertations parce que ça m'énerve toujours un peu quand on dit qu'on ne concerte pas. On a par exemple rencontré les habitants de la rue de l'abbé Lemire avec la MEL sur laquelle ils ont construit le projet. Ils doivent encore terminer sur certains points, notamment là où ils vont placer les essences d'arbres qui seront mises. Mais on les a consultés. S'ils n'étaient pas d'accord sur un point, c'était échangé au niveau du projet. On a fait des concertations sur la mobilité douce puisqu'elles sont sur la plateforme participative. Donc en plus, on a les résultats en direct qui ont bien marché. On concerte régulièrement. On fait des réunions publiques, des balades urbaines, je n'ai pas tout en tête, mais on en a fait pas mal depuis qu'on a pu reprendre toutes ces rencontres avec les habitants. Certes, on ne communique peut-être pas assez sur la concertation, mais là-dessus, on va s'améliorer. On montrera qu'on concerte à chaque fois. Pour finir, je voudrais parler des panneaux lumineux. Quand on parle de panneaux lumineux, on ne parle pas forcément d'un quatre par trois télé qui vient faire de la pollution visuelle. On parle de petits, des Lumiplan, des petits panneaux lumineux au niveau de la maison de l'Emploi, au niveau du Carrefour d'Aljustrel et au niveau de La Poste. Deux sont en panne, il va falloir les remplacer. On voudrait en rajouter pour faire une communication différente, pour éviter d'avoir uniquement une communication papier, une communication un peu plus visuelle. Certes, ça fait de la pollution visuelle, mais ça fait un petit peu moins de pollution derrière, au niveau des matières, du papier et de la colle.

M. Francis VERCAMER, Maire : D'autres interventions, monsieur Sibille ?

M. Philippe SIBILLE : Je suis à nouveau contrit de devoir me répéter, mais je suis à la fois rassuré de notre confiance commune face à la précarité sous toutes ses formes. Je dirais à nouveau avec force que l'empreinte de la solidarité sociale se ressent au travers de chaque délégation et chaque action menée dans la délégation, qu'elle soit culturelle, sportive, environnementale. On y retrouve une trace sociale vis-à-vis des populations en précarité. Vous évoquiez le CCAS, monsieur Dupont. Rappelons-nous que c'est à notre sens la preuve efficace de cette solidarité locale et quotidienne. Je me permettrais, monsieur Vercamer, vous les avez mis à l'honneur dernièrement, mais je donnerais encore un coup de chapeau au personnel du CCAS qui, au quotidien, affronte cette solidarité avec le plus d'humanité possible. Croyez-moi, ce n'est pas toujours évident face à des frustrations que je peux comprendre. Je n'émettrai aucun jugement. Néanmoins, je laisserai, mesdames messieurs, les institutions de l'État prendre part à cette action de solidarité à leur juste mesure.

M. Francis VERCAMER, Maire : Mme Lepers.

Mme Fabienne LEPERS : Monsieur Dupont, vous disiez qu'on ne donnait pas assez de moyens aux écoles. Je trouve ça assez fort de café. Donc je vais dire tout ce qu'on propose comme projets, comme prestations culturelles, sportives et citoyennes aux écoles pour l'année scolaire 2021 2022. Déjà, les classes de découverte, il y aura les départs des classes de CM1 et CM2 de l'école Victor-Hugo, Marcel-Pagnol et Jules-Ferry à la Bresse, dans les Vosges, du 30 mai au 4 juin. Entièrement gratuit pour les habitants. Sur le temps scolaire, concernant la prévention, nous proposons aux écoles de participer à la journée de lutte contre le harcèlement scolaire qui était le 18 novembre. La Journée de la laïcité, le 9 décembre 2021. Et c'est vrai que nous avons plusieurs écoles qui ont déjà pris contact avec les services de (inaudible 1 heure 00' 52'') et avec ma collègue Ghislaine Buyck, qui vont venir visiter les locaux qui vont venir visiter la mairie. Il y aura une sensibilisation aux symboles de la République. Nous allons également réinstaurer le gynécodex (inaudible 1 heure 1' 12'') dans les écoles. Ça concernera tous les CM2, des écoles publiques et des écoles privées de la ville. En l'occurrence, ça représente 266 élèves. Ensuite, dans le cadre du plan de relance, nous avons mis en place des ateliers de remédiation que nous allons reconduire. L'embellissement des entrées d'école vont être reconduites aussi. Ce sont des ateliers en direction des CM2. Ensuite, sur des activités périscolaires, nous mettons en place des repas thématiques toute l'année dans les restaurants scolaires. En octobre 21, ce sera reparti.

- Novembre 21, voyage à Hawaï,
- Décembre 21, un repas de Noël,
- Janvier 22, balades canadiennes,
- Février 22, hot dog party,
- Mars 22, carnaval de Dunkerque,
- Avril 2022, la chasse aux œufs,
- Mai 2022, le repas de table,
- Juin 2022, le déjeuner sur l'herbe,
- Juillet 2022, wrap party,
- Août 2022, escale en Grèce.

L'accompagnement scolaire se fait toute l'année. C'est l'intervention de répétiteurs, des centres sociaux et du tremplin après le temps scolaire. Dans le cadre du plan mercredi. Parce que vous en avez parlé aussi. Il y aura des activités éducatives répondant aux objectifs du PEDT, en l'occurrence le Projet Educatif Territorial en lien avec les projets d'école, qui se déroule tous les mercredis de l'année. Sur le temps scolaire, mais également dans les collèges, nous intervenons aussi sur la prévention avec des ateliers sur l'estime de soi, des interventions sur le numérique, les ateliers de gestion du stress, la prévention contre le harcèlement, la prévention contre les addictions, projet de sécurité routière et toujours, l'égalité filles garçons.

Sur le temps scolaire, la culture et le sport, nous avons également, sur le plan culturel, la visite guidée de l'exposition de Gaulle. La rencontre avec un artiste, en l'occurrence Bernard Vignoble, et l'atelier « Le Printemps des poètes ». Il y a la visite guidée, l'exposition « Mosaïques contemporaines ». La visite guidée, expositions plus atelier, le salon du Lego. Il y a le concours d'éloquence organisé par la médiathèque, du CP au CM2. Nous avons aussi des intervenants musique sur le temps scolaire, le projet artistique avec la participation d'un musicien intervenant en milieu scolaire. L'intervenant Utopia, Lille 3000. Le week-end du 14 mai se tiendra le temps fort Lille 3000 sur le thème de la nature. Des activités à destination des scolaires pourront se tenir les semaines qui précèdent. Plus que le retour du MUMO, qui est un Musée MOBILE qui s'installe dans la cour d'école. Il y a également, avec le sport, l'oxygène des enfants, l'incontournable course organisée sur le site Hidalgo et adapté selon les niveaux le 20 mai 2022, qui concerne du CP au CM2. Il y a le plan natation. Les CP, les CE1 bénéficient du bassin du parc un semestre et les CE2, CM1 toute l'année à la piscine des trois villes. Il y a la patinoire. Les jeudis 16 et 17 décembre 21, il y a des créneaux ouverts aux scolaires de toutes les écoles en cycle 3. Il y a également le dispositif de réussite éducative qui concerne les enfants de 3 à 16 ans qui sont en difficulté, qui bénéficient d'un parcours individualisé. L'enfant est pris dans sa globalité, aussi bien avec sa famille. Et

puis, on intervient vraiment sur des problèmes d'accès à la santé, aux soins, d'accès à la culture, de soutien aux fonctions parentales ou de prévention du décrochage scolaire. Et j'en profite par la même occasion parce qu'on parle du dispositif de réussite éducative. On pense faire une extension du dispositif de réussite éducative aux 16-18 ans, c'est-à-dire que le dispositif en lui-même financé par l'Etat, concerne les enfants de 3 à 16 ans. Et nous, nous travaillons avec Horizon 9, qui est porteur de ce projet pour les 16-18. Les éducateurs d'Horizon 9 iront dans les lycées, travailleront avec les proviseurs de lycées pour repérer les enfants qui sont en situation de décrochage et le jeune sera pris en charge dans sa globalité. Il y aura une cellule de suivi composée d'éducateurs, de la mission locale, de certains acteurs du tissu associatif. Et le jeune sera pris dans sa globalité et un parcours lui est proposé. Du reste, nous avons déjà mis en place cette action dans le cadre du plan de relance et au vu des résultats, nous avons, avec monsieur le maire, choisi de la reconduire pour cette année. Nous agissons également sur l'environnement, sur le temps scolaire avec mes collègues ici, autour de la table. Les scolaires ont participé au challenge de la mobilité scolaire du 11 au 15 octobre. Ensuite, ce qui est proposé aux scolaires aussi, c'est de participer à la Semaine européenne de réduction des déchets, qui se déroule du 20 au 28 novembre. Il y a également le festival de l'arbre dont monsieur le maire a parlé et Anne aussi je pense. Les scolaires y participent aussi. Et puis, il y a des projets possibles toute l'année, en l'occurrence l'accompagnement labellisation éco école, le défi école zéro déchet et la création de potagers partagés. Il y a également l'animation du tri, la valorisation, c'est le recyclage des déchets en partenariat avec la MEL.

M. Francis VERCAMER, Maire : Madame Lepers, je vois que vous faites de la concurrence à Philippe Sibille dans la longueur des interventions. Jean-François Leclercq.

M. Jean-François LECLECQ : Je serai beaucoup plus que Fabienne. Pas mal de choses concernant notamment la culture avec, en lien avec nos petits hémois et le monde scolaire. Simplement rappeler que sur les investissements culturels, effectivement, dont nous avons parlé dans ce ROB pour 2022 et je n'en citerai que deux, mais je rappelle quand même que nous avons dans notre PPI culture que nous avons présenté tout à l'heure, plus de 100 000 euros mis sur des sites comme Dunant, en lien avec MX et également sur le CIB. Puisque vous avez parlé, monsieur Dupont, de notre future maison de l'histoire locale et également du Zéphyr, je voudrais rappeler que lorsque nous faisons un investissement, quel qu'il soit, culturel, comme sportif, mais également dans tous domaines, ces investissements sont bien évidemment destinés au plus grand nombre. Je ne vais pas redire ce que Fabienne a dit par rapport à Franchomme vis-à-vis des scolaires. Effectivement, ce futur musée d'histoire locale sera bien sûr ouvert à tous. Dès que nous aurons une date prévue de livraison du bâtiment et d'ouverture, on est déjà en train de travailler avec Vianney Motte et Emmanuel Guillain sur le sujet pour proposer une programmation ouverte au plus grand nombre, avec bien sûr des expositions locales, mais également des expositions qui ont trait à notre région et pourquoi pas, sur des gros événements comme nous avons actuellement, notamment l'expo sur de Gaulle. En ce qui concerne les travaux liés au Zéphyr, je rappelle que ce n'est pas simplement pour le Zéphyr, mais également pour la future salle des sports Leplat qui va être reconstruite dans de meilleures conditions pour une meilleure utilisation pour les futurs utilisateurs, sportifs ou scolaires. Et également, j'imagine, avec un équipement plus rationnel et moins énergivore, ce qui sera bon pour la planète.

Donc, ce n'est pas que pour le Zéphyr. Je rappelle également que la liaison Zéphyr - Leplat nous permettra de faire des événements de plus grande envergure, mais également d'accueillir nos associations locales dans de meilleures conditions. Aujourd'hui, lorsqu'on reçoit L'EOH où on a 100 musiciens, je vous mets au défi de les accueillir de bonnes conditions pour le spectacle puisqu'effectivement, nous n'avons pas d'espace suffisamment grand pour les accueillir correctement. Il en est de même notamment quand l'ONL vient sur Hem, mais également des associations lorsqu'ils font les spectacles comme Rock'n'choeurs en juin, avec bon nombre de scolaires également. Il faut pouvoir les accueillir correctement. Ce but d'extension, c'est également accueillir les utilisateurs dans de meilleures conditions afin que ce soit plus facile pour eux de se produire correctement, et également d'accueillir des spectacles gratuits. Je rappelle que le Zéphyr, tout n'est pas payant, loin s'en faut. Si je prends le cas des rendez-vous de la Cantoria, on aura à parler, en dehors du concert de dimanche qui est gratuit, on aura deux rendez-vous d'ici la fin de l'année. En décembre, avec notamment un concert de Noël avec un Big Band, mais également un grand rendez-vous où tous les enfants de l'école de musique seront réunis sur scène avec un spectacle qui sera également ouvert à tous. Là aussi, ce sera gratuit. On a également d'autres rendez-vous programmés sur 2022. Le Zéphyr, je maintiens et je confirme qu'il est

ouvert à tous. Et pour terminer mon propos, puisque vous parlez également du livre, je vous rassure, je suis très attentif au livre sur la commune avec Clémentine Nouqueret, qui est missionnée sur le livre à mes côtés. On a mis en place déjà des modifications sur cette rentrée 2021-2022 puisque les tarifs de la médiathèque ont été divisés par deux. Nous avons programmé de nouveau des contes, gratuits. De prochains rendez-vous seront également programmés sur 2022 avec des auteurs. Nous sommes attentifs à ce que proposent nos partenaires, que soit la MEL ou le département. Nous avons, Clémentine et moi, assisté à de nombreux rendez-vous et réunions sur le sujet pour voir les possibilités que peuvent offrir nos partenaires autour du livre. Je rappelle également que sur 2022-23, nous aurons un nouveau rendez-vous pour les scolaires autour du livre dès la rentrée de septembre 2022. Le livre est bien présent sur la commune, nous y sommes très attentifs. Je terminerai mon propos en paraphrasant un célèbre président des États-Unis, Abraham Lincoln, qui disait « si vous trouvez que la culture coûte cher, je vous invite à essayer l'ignorance ».

M. Francis VERCAMER, Maire : Qui demande la parole ? Kamel Mahtour.

M. Kamel MAHTOUR : Je voulais rebondir un peu sur vos propos, monsieur Dupont et Madame Chouia. Je me réjouis que la ville sorte des 250 villes les plus pauvres. On reste pauvres encore, mais je me réjouis quand même. Vous avez beaucoup parlé de solidarité et des actions menées pour les personnes en difficulté. Vous avez le Pass' à l'action, l'aide au permis pour les jeunes, pour le BAFA, pour partir en vacances, pour le projet d'initiative. La majorité sont des jeunes en PQV, souvent des jeunes en difficulté. Donc, ça fait partie de ces aides-là, aux politiques des quartiers prioritaires, PQVA, c'est ce que je veux dire. Ensuite, on a mis l'accent sur un dispositif mis en place dès septembre avec 50 euros pour relancer les clubs sportifs et culturels. Ça a super bien marché. Le budget a explosé. Il y a le Pass sport culture qui existe depuis bien avant le Covid et qui a aussi fonctionné pour ces personnes en difficulté. La solidarité, nous la faisons. Il y a une épicerie solidaire qui fonctionne à plein régime. Récemment, il y a eu un incendie rue Ambroise Paré et le CCAS a été immédiatement sur le terrain et à l'écoute. Je peux remercier Philippe Sibille. Plusieurs fois, on s'est appelé au téléphone pour régler des soucis pour ces familles-là. Il a toujours été à l'écoute et a répondu favorablement. Comme il l'a dit, on est toujours mobilisés pour la solidarité, nous faisons beaucoup, bien que nous restions encore une ville pauvre.

M. Francis VERCAMER, Maire : Je vous propose de terminer ce débat par quelques réponses complémentaires. D'abord pour vous lire un petit message pas long. « Monsieur le maire, je tenais à vous remercier pour l'accueil sympathique et chaleureux que vous m'avez témoigné hier. J'ai pu apprécier votre travail pour améliorer la ville et lui donner une âme. Regarder aussi combien vos administrés vous étaient reconnaissants. Et ce n'est que justice. Lors de la réception de la résidence de la Marque, j'ai ressenti une grande émotion et énormément de souvenirs qui me resteront à jamais en mémoire. Merci encore pour cette journée. Très cordialement Jean-Claude Provost ». J'ai presque envie d'arrêter là, Jean-Claude Provost, je rappelle pour ceux qui ne connaissaient pas, était maire de la ville entre 1977 et 1983, maire socialiste. Il est aujourd'hui soutien du président de la République, il me l'a dit, et il était étonné du changement de la ville, de l'évolution de cette ville qui a été transformée depuis qu'il l'avait quitté depuis 40 ans, il avait été battu par Mme Massart. Il était d'abord très heureux de venir. Et je me suis fait un honneur de le recevoir correctement et de lui donner la parole. C'est un homme extrêmement charmant qui était encore peiné d'avoir été battu. Oui, quand même, il a été encore peiné, il le vivait, il l'a dit à plusieurs en disant que c'était dur pour lui. Et pourtant, oui, il envoie ce message que je voulais quand même le faire remarquer parce que j'ai découvert un homme simple et qui avait envie de dire des choses. Et donc, je voulais les lire. Parce que monsieur Dupont, vous êtes la caricature d'un mauvais élu. Je dois dire que, comme vous êtes soutien du président de République, il va perdre des voix. Asséner des contre-vérités ne fait pas les vérités.

Quand vous dites, par exemple, qu'on n'a rien fait sur le plan de relance, je vous rappelle qu'on a voté ici, dans cette salle ou à côté, 1 million 200 000 euros de plan de relance pour les mois partagés en tiers : un tiers pour les Hémois, un tiers pour les commerçants et un tiers pour les associations. On était encore en train de parler tout à l'heure des commerçants qui nous louaient d'avoir fait ça parce qu'un certain nombre auraient fermé. Un certain nombre de Hémois ont bénéficié des bons de réduction auprès des commerçants pour en profiter. Il suffit de consulter Facebook pour voir qu'ils nous ont loués. On peut toujours faire plus, c'est sûr, mais on a mis un million. Quand vous nous dites « on a fait le plan de relance national, mais vous auriez pu l'accompagner ». Je suis désolé, monsieur Dupont. On l'a fait. Quand vous nous dites que nous ne faisons rien pour la transition écologique, je pense que vous avez des

interventions assez fortes des élus. Monsieur Dupont, je ne vous ai pas interrompu. Vous êtes la caricature du mauvais élu, toujours en train d'interrompre tout le monde. On écouterait la bande, ça enregistrerait. Quand vous dites qu'on ne fait rien pour la transition écologique. On est en train de dépenser plus de 50 % du budget rien que pour la transition écologique. Quasiment tous les PPI de bâtiments sont sur la transition écologique. Et vous rajoutez l'école de Lattre de Tassigny qu'on vient de faire, l'école (inaudible 1 heure 18'10") qu'on refait entièrement, l'école Jules-Ferry qui est entièrement nouvelle, en passif. On peut en faire toujours plus. Honnêtement, dire qu'on ne fait rien, c'est assommant parce qu'on peut ne pas être d'accord. Mais ce n'est pas pour ça qu'il faut dire des contrevérités. On peut ne pas être d'accord. Je comprends que vous ne soyez pas d'accord sur la vidéoprotection, on partage. On n'est pas d'accord, ça fait partie de la vie. Mais asséner des contrevérités en permanence, c'est vraiment assommant. Ça ne donne pas envie de faire de la politique, ni de voter pour votre candidat. Si j'étais tenté, je peux vous dire que, quand on vous écoute, je le suis beaucoup moins.

Ensuite sur les autres points que vous avez évoqués. Mme Chouia, vous avez raison en disant qu'on sort des 250 villes les plus pauvres. On reste avec des pauvres, c'est vrai. La seule chose, c'est que quand vous regardez les chiffres, de mémoire, on a perdu un point de moins de pauvres par rapport à ce qu'on avait avant. Ce n'est pas assez, on en a encore beaucoup. La ville ne peut pas tout faire, mais on en fait pas mal. On accompagne les personnes. Le CCAS fait beaucoup. On fait les coupures de courant. Ça fait des années qu'on traite ces sujets là pour qu'il n'y ait plus de coupures de courant, ni de coupures de gaz, des années qu'on coupe les plus gros compteurs d'eau, on les accompagne. Saïd est plutôt sur la partie emploi, pour essayer de remettre à l'emploi. Si on a une amélioration de notre situation sociale qui n'est pas encore suffisante, c'est aussi parce qu'on fait un certain nombre d'efforts. On part de loin et c'est vrai qu'on a des publics en difficulté, parfois illettrés, qui ont des problèmes de formation et c'est aussi important qu'on y travaille. On essaie de mettre des actions en place, c'est de longue haleine, vous le savez. Je suis désolé, quand vous nous dites « on est d'accord sur telle action et on n'est pas d'accord ». Vous avez raison. Si vous avez des idées complémentaires, on est prêt à les accompagner. J'entends votre « un euro utile ». Moi aussi, je suis pour l'argent public. Depuis 1995, je fais le budget à la ville de Hem. Depuis 1995, je fais en sorte que le budget soit utile pour les habitants. Peut-être qu'il n'est pas totalement dans ce que vous voulez faire. Je pense que c'est tout l'enjeu de la fin du monde et la fin du mois. Il faut lutter contre le réchauffement climatique, éviter la fin du monde et en même temps, s'assurer qu'il y a la fin du mois. Il y a un déséquilibre et un équilibre. Jérôme Meerseman le disait tout à l'heure, il faut qu'il y ait un équilibre dans notre budget. On essaye d'aider un peu les commerces et les associations, d'aider un peu les habitants. On essaie aussi de développer la ville, de la rendre plus attractive, plus sympa, parce que ça donne un peu de baume au cœur pour les habitants. Peut-être qu'on ne travaille pas assez sur le transport en commun, mais je rappelle que ce n'est pas notre compétence.

On travaille avec la MEL. Barbara est en train de travailler sur les transports en commun. On a le tram qui arrive. On est en train de se battre avec la MEL pour que le tram arrive plus dans le centre-ville, qu'il traverse toute la ville, qu'il n'y ait pas qu'une partie de la ville qui en profite. On est en train de travailler le Plan Vélo. Il y a trop de voitures. On est tous d'accord sur ça. Souvent, j'entends « On a l'accueil des nouveaux habitants. Ça fait trop de voitures ». Peut-être que les 18 000 habitants qui sont déjà là pourraient faire un effort pour avoir moins de voitures. Parce que souvent, on nous dit « Vous allez créer des logements à tel endroit, ils vont ramener des voitures ». C'est vrai. Ceux qui sont déjà là pourraient faire un effort pour en avoir moins. C'est un vrai sujet parce qu'effectivement, l'effort doit être partagé par tous. J'entends qu'il ne faut plus faire des maisons sur des grands terrains. Je regardais un article de presse qui parlait de la Tribonnerie. Il ne faut pas faire l'étalement urbain. J'ai été regarder la surface de leurs terrains et leurs logements. Viendra le jour où je devrai les annoncer, il y en a qui tomberont de haut, du grenier à la cave. Donc, la solidarité, j'allais dire l'effort, doit d'abord commencer par soi-même. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Je n'attends pas qu'on m'assène des contre-vérités. Franchement, c'est la caricature du conseil municipal. Ça fait vingt ans qu'on ne connaît plus ça. 20 ans qu'on a des gens plutôt constructifs en face de nous. Madame Chouia, c'est plutôt sympa quand vous intervenez, même si on n'est pas d'accord. Mais monsieur Dupont, franchement, vous avez commencé par dire qu'on est d'accord sur plein de trucs, vous avez commencé par dire « en même temps ». Je ne m'assimile pas au président de la République, monsieur Dupont.

M. Jacques DUPONT : inaudible (1 heure 22'40")

M. Francis VERCAMER, Maire : Monsieur Dupont, il faut me laisser terminer. Je vous dis aujourd'hui, j'estime qu'on doit avoir des élus responsables avec lesquels on n'est pas forcément d'accord, mais qui doivent faire des propositions et pas asséner des contrevérités sur ce qu'on fait. Simplement, c'est ce que je voulais dire.

M. Jacques DUPONT : On en fait des propositions. Je vais vous dire une chose sur l'école Jules-Ferry où on a fait tout un travail pendant les élections.

M. Francis VERCAMER, Maire : Monsieur Dupont, vous êtes la caricature du mauvais élève. Il y a un règlement intérieur, vous ne le respectez même pas.

M. Jacques DUPONT : Vous me mettez en cause sans me donner la possibilité de répondre.

M. Francis VERCAMER, Maire : Vous avez passé un quart d'heure à me mettre en cause. Vous n'écoutez pas ou quoi ?

M. Jacques DUPONT : Je ne vous ai pas mis en cause. J'ai exprimé des désaccords politiques sur ce que vous avez fait et je les ai exprimés. C'est tout.

M. Francis VERCAMER, Maire : Vous me laissez conclure.

M. Jacques DUPONT : Attendez, je dois finir quand même. Vous m'avez mis en cause personnellement, j'ai le droit de répondre. Par exemple (inaudible 1 heure 23'39"). Je vais vous expliquer quelque chose. Sur Jules Ferry, je prends cet exemple parmi d'autres. On a réfléchi et on a travaillé avec Hem Demain avec les riverains, pendant la campagne et on a un certain nombre d'idées. J'ai demandé trois fois, une fois, une fois ici en public, une deuxième fois quand on s'est croisé.

Mme Clémentine NOUQUERET : C'était une fois au Zéphyr, je vous ai dit qu'on allait commencer à travailler sur le sujet, qu'on vous appellerait au moment opportun.

M. Francis VERCAMER, Maire : Si vous voulez bien, ce n'est pas le café du commerce ici, c'est un conseil municipal. Il y a un règlement intérieur Monsieur Dupont, Clémentine pareil. On ne prend pas la parole comme ça. On demande et on s'exprime, tout le monde peut s'exprimer. Simplement, je rappelle que ce n'est pas parce qu'on a en assène des contre-vérités qu'elles sont vraies.

M. Jacques DUPONT : Je ne vous laisserai pas dire qu'on ne propose jamais rien.

M. Francis VERCAMER, Maire : Quand vous dites qu'il n'y a pas de plan de relance à Hem, je suis désolé. Je ne suis même pas sûr que vous l'ayez voté.

M. Jacques DUPONT : On a fait toujours très attention à chaque fois qu'on fait une critique, il y a une proposition en face. Vous ne voulez peut-être pas l'entendre, mais on ne fait jamais une critique. Lisez tout ce qu'on a écrit. Suivez notre page Facebook. À chaque fois qu'il y a une critique, il y a une proposition en face. On ne peut pas être plus constructif qu'on ne l'est.

M. Francis VERCAMER, Maire : Merci pour votre compétitivité. Je vous propose de clore le débat. Je crois qu'on doit acter le conseil. Bien sûr, ce n'est pas un vote, c'est un rapport. On vote le fait qu'on ait fait un rapport d'orientation budgétaire. On n'est pas forcément d'accord avec mais on l'a fait pour. Qui est pour ? Contre ? Abstentions, 2 contre et une abstention. La séance étant terminée, la séance est levée. Merci de votre participation.

Le ROB est adopté à l'unanimité (30).